

Université Angevine du Temps Libre

# CONTACT

n° 156 1<sup>er</sup> trimestre 2021



2021 Revenir et se retrouver

Oublier 2020?

# La culture en mouvement à l'UATL

*Durant la période de fermeture des librairies, on n'a jamais tant parlé des livres. Le quotidien Ouest-France titrait le 16 août : "pour sa rentrée, le livre retrouve ses couleurs."*

*La bibliothèque de l'UATL, trouve de nouvelles couleurs en son nouveau local. CONTACT a rencontré Raymonde Joncheray, à la tête d'une équipe de 16 bénévoles.*

La bibliothèque a fait peau neuve grâce à la volonté et à la ténacité de plusieurs bénévoles. Cette bibliothèque flambant neuf vous attend maintenant au rez-de-chaussée à gauche de l'ascenseur.

Non seulement le local a fait peau neuve mais les rayonnages se sont enrichis de nombreux ouvrages, en particulier les livres récompensés par les prix littéraires (Goncourt, Goncourt des lycéens, Fémina, Renaudot, L'Académie française, interalliés, Les Libraires).

Le confinement vous a pesé, vous avez fouillé votre bibliothèque personnelle et redécouvert des livres qui gisaient là, même non lus. À l'UATL aussi il y a de ces livres un peu oubliés qui ne demandent qu'à être lus ou relus, romans, polars, poésie, histoire, philosophie, biographies. Il y en a pour tous les goûts. Chaque livre est une ouverture au monde dans lequel on se ressource, on se cultive, on se distrait, on oublie ainsi le temps qui s'étire parfois si lentement. Quoi de mieux qu'un bon livre pour le supporter ?

C'est aussi un puissant lien à autrui, on échange, on parle DU livre "qu'il faut absolument que tu lises et dis-moi Belle du seigneur (A. Cohen), et dis-moi encore Confiteur (J. Cabré) et le tout récent My absolute darling (G. Tallent)". Ah ! les livres... INDISPENSABLES. A la bibliothèque, j'aime feuilleter les livres d'art dira l'un, moi j'aime venir y lire le journal dira l'autre.



*L'équipe des 16 bénévoles*

Quelques soient vos attentes, n'hésitez pas et rejoignez-nous dans ce nouvel espace ! Nous vous y accueillerons.



*Les volontaires déménageurs*

## SOMMAIRE

-La culture en mouvement	2
- L'éditorial du Président	3
-La V <sup>e</sup> République au temps de la Covid 19	4-5
- La caricature	6-7
- La presse locale	7-8-9
-Aide informatique	10
-Tuto zoom	11
-Arnaques sur internet	12
- Infos uatéliennes	14-15
-Conseil d'administration	16
-Nécrologie	17
- Ateliers photographiques	18
- Images d'automne	19
- Le chat et la mante, allégorie de la Covid 19	20



[www.angers.fr](http://www.angers.fr)



UATL-ECA n° SIRET 433 449 097 00016

À l'hôtel de Lancreau – 14, rue Pocquet de Livonnières - 49100 ANGERS

Tél. 02 41 88 96 41 – Site : [www.uatl-eca.fr](http://www.uatl-eca.fr)

CONTACT Journal des adhérents de l'UATL-ECA

Directeur de la publication : Eric HENRY

[contact@uatl-eca.fr](mailto:contact@uatl-eca.fr)

Mise en Page : Jocelyne et Alain DENIS



Dépôt légal février 2021



Chers amis,

Un mot à propos de ce numéro : nous espérons le faire imprimer mais il n'aurait été vraiment distribué qu'à quelques visiteurs. C'est donc un numéro numérique réalisé et mis en page par l'équipe de Contact.

Quels vœux pour cette nouvelle année ? Aucun doute n'est permis : se revoir et reprendre les activités en bonne santé en ayant bien participé à la lutte contre l'épidémie. Notre programme du jour : Soutenir le moral, Poursuivre la vie de l'association, Prévoir le retour de tous et préparer l'an prochain.

Depuis la Toussaint l'UATL a bougé: la bibliothèque a trouvé un nouveau nid pour les livres dans le calendrier prévu et elle fonctionne. La reliure et la dorure ont accéléré leur retour à l'hôtel de Lancreau et sont maintenant installées au rez-de-chaussée. Elles partageront la cuisine avec les confiseurs. Les animations en ligne se sont développées. Le concours de nouvelles a trouvé son lauréat que vous découvrirez en ligne sur le site de l'UATL.

Je ne m'étendrai pas sur les difficultés que nous ressentons, la souffrance de l'isolement et le manque de contacts que compensent les plus sportifs et les plus dynamiques.

Notre association continue à vivre car l'établissement n'est pas administrativement fermé. Tenant compte des recommandations de ne pas trop nous approcher les uns des autres, de ne pas « brasser les populations », de ne pas manger ensemble nous limitons notre présence ; nous échangeons des messages, des vidéos, nous partageons des moments en visio-conférence. Nous pouvons même faire des cours hybrides mais cela ne remplace pas, loin de là, les rencontres réelles. Et cet isolement pèse sur notre capacité à supporter le quotidien.

Pour quelques activités qui ne peuvent bénéficier de la visio-conférence nous avons adopté le principe du soutien des adhérents dans le respect des consignes sanitaires.

Comme dans les établissements d'enseignement et particulièrement les universités, et par exception à l'isolement généralisé, quelques activités ont eu lieu lorsque les animateurs avaient proposé des modalités compatibles avec le protocole sanitaire renforcé.

Par ailleurs l'effectif total dans les locaux est resté très restreint.

C'est donc au cas par cas, activité par activité, que certains se sont retrouvés à l'UATL.

Poursuivre la vie associative c'est aussi faire que l'assemblée générale se prononce sur les rapports qui lui sont soumis . Deux fois déjà nous avions prévu de la réunir. Mais le temps passe et nous ne voyons pas arriver le temps des retrouvailles à 500 ou plus dans une salle pour vous soumettre le rapport d'activité, les comptes, les perspectives et le plafond de la cotisation . Pendant l'état d'urgence sanitaire nous utiliserons donc les dérogations aux statuts autorisées : par mesure de prudence nous avons prévu que ces rapports vous seront présentés et que vous voterez en ligne. Le Conseil d'administration en a adopté le principe. La perspective du 24 mars est conservée pour réaliser cette obligation. Les modalités de vote ont été précisées début février.

Il apparaît que nos statuts ne sont pas adaptés aux circonstances actuelles qui étaient imprévisibles. Mais nous étudions la possibilité de les adapter aux outils numériques afin de réserver nos temps de rencontre aux échanges culturels.

Enfin il faut préparer le retour de tous à la fin de l'épidémie ou tout au moins à la période où nous serons vaccinés et préparer aussi la prochaine année universitaire. La préparation du nouveau programme commence. Nul doute que les innovations de la période auront une influence sur notre organisation.

Et enfin si le cadre sanitaire le permet nous espérons nous réunir avant la fin de l'année autour de nos artistes qui nous feront profiter de la dynamique des arts vivants.

Je souhaite une bonne santé à tous et que vive l'UATL

Eric HENRY

## ***La crise de la Covid-19 révélatrice du glissement des institutions de la Cinquième République***

*Après le dossier sur la laïcité, CONTACT, a sollicité Hervé Rihal, activité 3950 (Comment fonctionne la V<sup>e</sup> République ?) qui a bien voulu nous parler de **la V<sup>e</sup> République au temps de la Covid-19.***

Le 28 octobre comme le 24 novembre, nous étions tous suspendus aux lèvres du Président MACRON qui nous annonçait « à quelle sauce nous allions être mangés » durant les semaines à venir. Le Président de la République entrait dans tous les détails, allant même, en octobre, jusqu'à nous donner des conseils d'hygiène : lavez-vous les mains et aérez vos maisons plusieurs fois par jour ! La question se pose naturellement pour tout observateur de la vie constitutionnelle : s'agit-il bien du rôle d'un Président de la République? Certainement pas au regard de la lettre de la Constitution du 4 octobre 1958. Son rôle est fixé par l'article 5, jamais modifié depuis : « *Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État* » ... Des pouvoirs propres lui sont conférés en conséquence de ce rôle d'arbitre (nomination du Premier ministre, dissolution de l'Assemblée nationale, utilisation des pouvoirs de crise prévus à l'article 16 notamment). Comme le disait Jacques CHABAN-DELMAS en 1969, le Président est l'arbitre, le Premier ministre le capitaine. Ses autres pouvoirs sont ainsi partagés avec le Gouvernement.

C'est dès lors le Premier ministre qui devrait annoncer les mesures nationales liées à la pandémie; c'est d'ailleurs lui qui, en application de l'article 21 de la Constitution, signe les différents décrets nécessaires à la mise en place de l'état d'urgence sanitaire, tel celui du 29 octobre 2020. Alors pourquoi ce glissement du pouvoir d'une tête de l'exécutif vers l'autre ? La première raison est ancienne : elle provient de l'élection au suffrage universel direct du

Président de la République instaurée par le référendum d'octobre 1962 (dix élections présidentielles ont eu lieu depuis lors).

Mais ce renforcement des pouvoirs a été aussi la conséquence du quinquennat adopté par un autre référendum -voulu par Jacques CHIRAC et Lionel JOSPIN et fortement inspiré par Valéry GISCARD d'ESTAING- le 24 septembre 2000. Dès lors que le Président n'a plus que cinq ans de « règne », il est logique qu'il veuille imprimer sa marque, quitte à outrepasser ses pouvoirs.

En troisième lieu, depuis 2002, le législateur a fait en sorte que l'élection présidentielle ait lieu avant l'élection législative, de telle sorte que les candidats de la majorité présidentielle profitent largement de l'état de grâce qui suit traditionnellement chaque élection présidentielle pour être élus et doivent tout au Président de la République.

Enfin, la médiatisation à outrance et le « culte de la personnalité » que nous connaissons aujourd'hui renforcent ce que l'on appelle le « sur moi présidentiel ». Imagine-t-on le Général de Gaulle s'exprimer sur les réseaux sociaux ou utiliser un diaporama lors de ses discours ?

La première conséquence de la modification du rôle de chacun au sein de la dyarchie du pouvoir exécutif est que le Premier ministre n'est plus réellement le chef de la majorité. Ainsi, Édouard Philippe n'appartenait pas à « En marche » et Jean CASTEX, nommé le 3 juillet 2020, n'a aucune appartenance politique connue. Le Premier ministre est ainsi largement subordonné au Président ; il est son premier collaborateur.

Depuis la crise sanitaire, le président de la République et le Gouvernement s'appuient sur deux organes dont la puissance ne cesse de s'affirmer. Il s'agit en premier lieu du comité de

# La V<sup>e</sup> république au temps de la Covid 19



scientifiques créé par la loi du 23 mars 2020 dont le Président est nommé par le Président de la République et par le conseil de défense qu'il préside, suivant l'article 15 de la Constitution. Celui-ci n'a le pouvoir que d'émettre des avis mais l'on a l'impression que c'est lui qui prend les décisions ensuite annoncées par le Président de la République et mises en musique par le Premier ministre et le ministre des Solidarités et de la Santé. Le conseil de défense a été créé dès les origines de la cinquième République mais un décret du 24 décembre 2009 a étendu ses compétences aux crises majeurs et à la sécurité intérieure. Il s'est réuni à l'Élysée depuis le début de l'épidémie un peu plus de 40 fois. Il comprend le Premier ministre, les ministres de la Défense, de l'Economie et d'autres ministres et/ou hauts fonctionnaires de manière ponctuelle, pour l'instant ceux chargés du travail et de la santé (V. Ouest-France 13 novembre 2020, p. 5). Le revers de la médaille est que les pouvoirs du Président de la République l'exposent à la vindicte populaire : ainsi aucun Président n'a été réélu depuis 2002.

La deuxième conséquence est que l'Assemblée nationale, malgré ses tentatives de désobéissance et le chahut qui règne pendant les séances de questions au Gouvernement, dispose d'une majorité quasi indéfectible qui doit tout au Président de la République. Il arrive qu'elle s'aperçoive parfois trop tard qu'elle a voté des dispositions mal écrites, telle l'article 24 de la proposition de loi sur la sécurité globale qui provoque d'importantes manifestations.

A côté des manifestations de rue, demeurent trois contrepouvoirs :

- le Sénat qui défend les intérêts des collectivités territoriales et, assez souvent, les libertés fondamentales,
- le Conseil constitutionnel qui annule parfois certaines mesures liberticides, puisque grâce à une réforme initiée par Valéry GISCARD d'ESTAING en 1974, il peut être saisi par soixante députés ou soixante sénateurs d'une loi votée et pas encore promulguée,
- le Conseil d'État qui, grâce à la procédure du référé-liberté, oblige bien souvent le Gouvernement à reconsidérer les décisions prises, comme ce fut le cas le 29 novembre en ce qui concerne le nombre de participants aux cérémonies culturelles.

La Cinquième République est pérenne puisqu'elle dure depuis plus de 62 ans mais, ses institutions ont évolué avec le temps et tout laisse à penser que le quinquennat n'était pas une bonne idée.

---

*Hervé RIHAL, animateur de l'activité n° 3950, «Comment fonctionne la cinquième République» membre du centre de recherche Jean BODIN, Université d'Angers*

*Merci à J. CHARRUAU, enseignant à la Faculté de droit d'Angers, pour avoir réalisé la capture d'écran illustrant cet article.*

# Brève histoire de la caricature

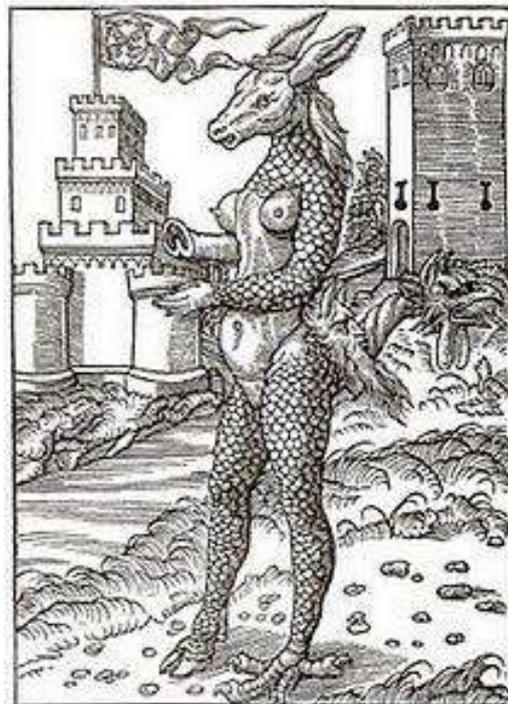
Francisation de l'Italien *caricatura*, issu du latin *caricare* («charger»), ce mot désigne l'ensemble des opérations humoristiques, tant visuelles qu'écrites, qui, en désacralisant l'objet de leur charge, dénoncent, condamnent, stigmatisent, et, en cela, contribuent au débat démocratique. En France, on ne saurait l'oublier, le droit à la satire - article 41 du 11/03/1957, puis article L122-5, 4e du Code de la propriété intellectuelle du 1er/07/1992 - est reconnu comme un élément de liberté d'expression ; avec, pour seule limite, la diffamation, l'injure ou l'outrage.

La caricature a une longue histoire. Dans l'Antiquité, déjà, l'Égypte pharaonique nous en fournit un exemple avec les ostraca - scénettes de la vie quotidienne mettant en scène des animaux - de Deir El Medineh (vallée des Rois), mais son essor véritable date de l'époque Moderne. Les guerres de religion (XVI<sup>e</sup> siècle) combinées avec la diffusion de l'imprimerie, favorisent alors la propagande en images ; bestiaires protestant (Âne-Pape, Veau-Moine, Singes -Papistes) et catholique (Porc-Calvin, Bête luthérienne à sept têtes entourée d'abeilles) vont bon train et portent les querelles religieuses sur la place publique.

Pour s'en tenir à l'exemple français, sous l'Ancien-Régime, les caricatures sont mises sous surveillance par le pouvoir royal ; la censure est légalisée dès 1629 par le cardinal Richelieu ; de ce fait, la caricature, sous forme de texte essentiellement (La Fontaine, Molière d'ailleurs censuré par le pouvoir...), se penche surtout sur les mœurs et la bourgeoisie. C'est donc au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec notamment les idées révolutionnaires, que notre pays fragilisé redonne aux artistes du crayon une liberté d'expression jusqu'ici inégalée.

Les dessinateurs, suivant l'actualité, versent sans hésitation dans l'obscénité et la scatologie pour mieux désacraliser le régime, la famille royale (Roi-cochon, Reine-prostituée), ou les soubresauts de la vie politique sous l'Empire et la Restauration. Avec les années 1830, la caricature est portée par l'avènement de la presse à grand tirage ; *La Caricature* de Philipon (La «poire»/Louis-Philippe) révèle l'immense talent de Daumier (Louis-Philippe/Gargantua) qui se retrouve d'ailleurs devant les tribunaux et parfois en prison.

Il faudra attendre 1881, pour que la loi libère la presse de l'autorisation préalable avant publication ; commence alors une sorte de « Belle Époque » où la caricature devient un genre majeur qui conquiert les quotidiens et s'illustre



L'Âne-Pape de Lucas Cranach l'ancien, XVI<sup>e</sup> siècle

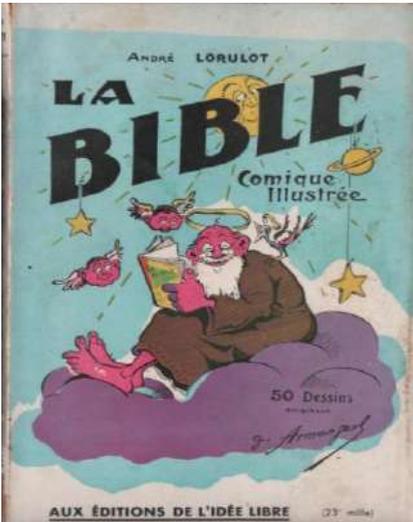
dans les affrontements de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Les crises du XX<sup>e</sup> siècle portent la caricature, de plus en plus concurrencée par la photographie glissant ; progressivement du papier journal à l'écran, elle garde cependant toute sa puissance symbolique.



Les Poires, vendues pour payer les 6000 fr d'amende du journal **Le Charivari**. ( source wikipédia)

# Brève histoire de la caricature

La caricature est un art salubre qui s'est imposé comme une tradition républicaine ; de nos jours, le délit de blasphème n'existe pas en droit français. Il est de notre responsabilité de le faire savoir à tous, pour que les victimes de fanatismes divers ne l'aient pas été en vain.



## Pour aller plus loin

Boespflug François, *Les monothéismes en images. Judaïsme, christianisme, islam*, Bayard, 2014

Caricaturistes, Fantassins de la démocratie, Actes Sud, 2014

Christian Delporte, *Images et politique en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Editions Nouveau Monde, 2006

Laurent Gervereau, *Images, une histoire mondiale*, 2008

Alain Tirefort animateur des ateliers 3130 et 3720

La BIBLE Comique illustrée par André Lorulot, dessins d'Armangeol, aux Éditions de L'IDÉE LIBRE en 1938

# La presse locale

## Extraits relevés dans le quotidien Ouest-France

OUEST-FRANCE du 27/07/2020 a consacré une page à cinq femmes qui ont fait rayonner la région, grâce à l'ouvrage *Femmes d'Anjou, sortez de l'ombre (2008, éditions du Petit Pavé)*

- **Jeanne Héon Cannone**, connue pour ses activités de résistance durant l'Occupation, était médecin. Elle fut le premier médecin à prescrire la pilule contraceptive.

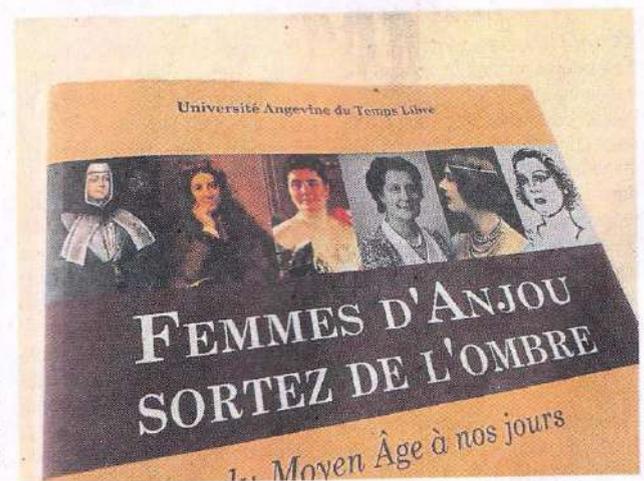
- **Marie Reneaume**, jeune cuisinière du début du XX<sup>e</sup> siècle qui a ouvert une crèmerie rue Saint Julien. On lui doit le crêmet d'Anjou, ce dessert à base de crème.

- **Coco Chanel**, célèbre couturière née à Saumur.

- **Gaby Morlay**, comédienne née à Angers. Elle fait du cinéma muet puis parlant. Première femme à obtenir un brevet de pilotage de dirigeable.

- **Ginette Leroux**, première femme députée socialiste du Maine-et-Loire et maire adjointe de la ville de Trélazé. Fréquente le lycée Joachim du Bellay et devient assistante sociale. Le centre social de Trélazé porte son nom.

À l'Université du Temps libre, des trouvailles



L'ouvrage *Femmes d'Anjou, sortez de l'ombre*, publié en 2009 par les éditions du Petit Pavé, est consultable à la bibliothèque de l'université du Temps libre, rue Pocquet-de-Livonnières.

PHOTO : OUEST-FRANCE

La bibliothèque de l'Université angevine du Temps libre (UATL) rassemble des livres de tous les genres : romans, biographies, magazines. Dans les étagères, sont aussi entreposés des ouvrages plus originaux.

Le livre *Femmes d'Anjou, sortez de l'ombre du Moyen-Âge à nos jours*, publié en 2009 par les éditions du Petit Pavé en fait partie. Un groupe de

recherche historique de l'UATL a compilé 240 biographies de femmes illustres de la région. L'ouvrage est consultable sur place pour se plonger dans leurs histoires.

Bibliothèque Université angevine du Temps libre, 14, rue Pocquet-de-Livonnières. Réouverture à la rentrée en septembre, du lundi 14 h jusqu'au vendredi 12 h.

\_AGL08

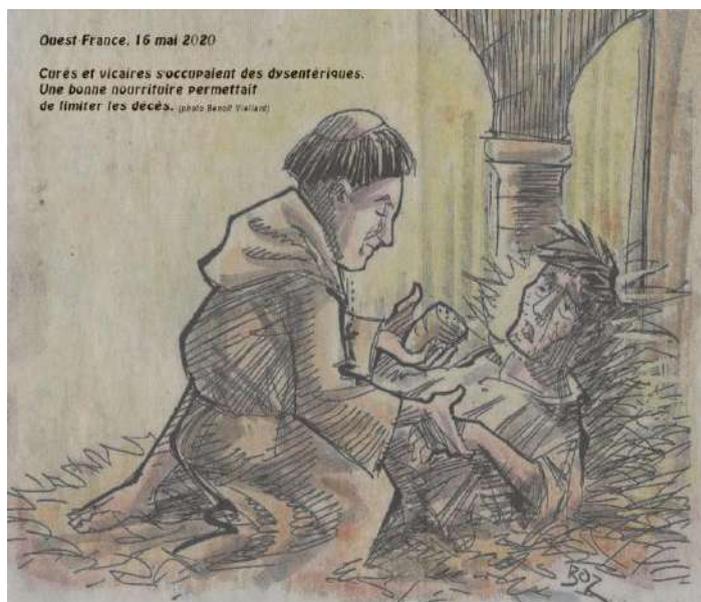
## Pandémies historiques geste barrière, similitudes

Dans son édition du 16 mai 2020, Ouest-France, rappelle que "sous l'Ancien Régime, les grandes épidémies étaient nombreuses... Tandis que la peste disparaît de l'Anjou après 1640, la dysenterie reste présente jusqu'à la Révolution." "L'historien Jacques Maillard indique que cette dysenterie bacillaire est très contagieuse. **Elle se transmet aux personnes ne prenant pas la précaution de se laver les mains.**"

"En Anjou, la dysenterie la plus meurtrière est sans doute celle de 1707" touchant en majorité des enfants et des adolescents. Le curé de la paroisse de Challain, aidé de ses deux vicaires, fait face en apportant secours spirituels et nourriture. Ils enterrent les morts directement dans le cimetière sans porter les corps à l'église. Le curé écrit "**C'était chose épouvantable de voir ses paroissiens consternés. Le père abandonnant l'enfant, et l'enfant le père. Enfin, presque tout le monde se fuyait, tant le mal était contagieux. On s'entredisait adieu quand on se voyait, comme si on n'avait pas dû se revoir.**"

Plus de 350 dysentériques sont soignés à l'hôpital Saint-Jean. Le curé de Sainte Croix, Joseph Grandet, décrit dans son journal conservé à la bibliothèque municipale "**cette pauvreté affreuse, les malades n'ont pas la plupart un morceau de pain pour se nourrir.**"

Alors qu'une bonne nourriture limite les décès.



## Il y a cinq ans

Ouest-France  
Jeudi 3 décembre 2015

### Victimes des attentats : deux hommages

Près d'Angers, la foule s'est souvenue, hier, de Pierre-Antoine, tué au Bataclan. Et au Mans, on s'est recueilli pour Nicolas.



À Beaucozès, Eric Henry a témoigné, avec son épouse Hélène à ses côtés, de l'immense amour qu'ils portaient à leur fils. Au Mans, les anonymes signent les registres de condoléances.

Cinq cents personnes ont participé, hier soir, à Beaucozès, à l'hommage rendu à Pierre-Antoine Henry, victime des attentats au Bataclan. Avec des témoignages poignants, en présence de représentants des trois grandes religions.

"Je veux remercier mes amis, les gens qui me soutiennent, en faisant un peu mieux connaître mon fils. C'est notre chair à tous qui a été arrachée", a confié Eric Henry, son père, d'une voix triste et digne. La *Marseillaise* a retenti au cours de l'hommage, mais aussi l'*Ode à la joie* qui a inspiré l'hymne européen.

Un hommage a également été rendu, hier, au Mans, à Nicolas Degenhardt, un Manceau d'origine tué lui aussi dans les attentats de Paris le 13 novembre dernier. La cathédrale Saint-Julien, pourtant l'une des plus vastes de France, était déjà remplie avant que ne débute l'office.

Devant le cercueil du Manceau âgé de 37 ans, plus de mille personnes se sont réunies autour de la famille, qui a longtemps espéré que Nicolas ne figure pas parmi les victimes de la boucherie parisienne. Elle n'apprendra la triste nouvelle que le mardi soir...

**" Il y a cinq ans, l'horreur frappait la France et l'Anjou à travers notre Président et son épouse. Nous ne l'oublions pas. C'est pourquoi, chacun d'entre nous se souvient avec discrétion. Sachez M. le Président, chère Helen, que tous les adhérents pensent à vous et vous remercie pour l'engagement citoyen dont vous faites preuve pour l'UATL".**



## La presse locale

### Discours de Victor Hugo en ouverture du Congrès de la Paix, le 21 août 1849

*"Messieurs, beaucoup d'entre vous viennent des points du globe les plus éloignés, le cœur plein d'une pensée religieuse et sainte; vous comptez dans vos rangs des publicistes, des philosophes, des ministres des cultes chrétiens, des écrivains éminents, plusieurs de ces hommes considérables, de ces hommes publics et populaires qui sont les lumières de leur nation. Vous avez voulu dater de Paris les déclarations de cette réunion d'esprits convaincus et graves, qui ne veulent pas seulement le bien d'un peuple, mais qui veulent le bien de tous les peuples.*

*Vous venez ajouter aux principes qui dirigent aujourd'hui les hommes d'état, les gouvernants, les législateurs, un principe supérieur. Vous venez tourner en quelque sorte le dernier et le plus auguste feuillet de l'Évangile, celui qui impose la paix aux enfants du même Dieu, et, dans cette ville qui n'a encore décrété que la fraternité des citoyens, vous venez proclamer la fraternité des hommes...."*

*( Première partie)*

### Les jeunes aident souvent les séniors à communiquer

Le 7 octobre, France 3 interviewait des adhérents dans la cour de l'UATL, sur les contraintes sanitaires. En mettant l'accent sur l'attitude de certains jeunes, face à ces contraintes, les journalistes n'ont pas cherché à les mettre au cœur de la société. Oui, le journaliste est là pour rapporter des faits mais non les provoquer. En cherchant par leur questionnement à, m'a-t-il semblé, mettre en opposition les séniors et les jeunes, quelque chose m'a gêné. Les jeunes ne sont pas insouciantes. A titre individuel, ne dépannent-ils pas leurs aînés, maintes fois face au numérique?

A l'heure actuelle c'est bien le numérique, l'angoisse de nombre de personnes de notre génération. L'adaptation affichée de l'UATL au numérique doit rassurer, non effrayer, ce qui engendrerait des risques d'abandon.

Avec les jeunes, la communication s'installe, respectant la sagesse des vieux vers cette évolution indispensable.

Le numérique va envahir les années prochaines. Notre génération, pour partie inquiète, ne comprend pas tout ce que nous pouvons faire avec nos téléphones portables.

Des activités de l'UATL, répondent au besoin d'appivoiser cet outil. C'est à saluer car la demande va croissante. Durant cette période, saluons les animateurs qui vont jusqu'à mettre des vidéos en ligne pour poursuivre la formation, n'hésitant pas à qualifier l'utilisation des téléphones: "c'est si simple". Non, ce n'est pas simple pour tout le monde. Mais chacun s'adapte à sa manière., avec des jeunes ou avec des services extérieurs payants. Par exemple pour la mise en place de la fibre. La faire installer pour un technicien ou essayer de le faire soi même en allant chercher la box à un point relais!!

Il va falloir nous adapter. Et, nos jeunes ne nous oublierons pas. Ne les accablons pas nous avons été jeunes aussi en 1968!!

# La commission informatique vous vient en aide

Voici une documentation pragmatique destinée d'une part aux adhérents, d'autre part aux animateurs, sur des outils et informations disponibles dans l'espace personnel de chacun.

À partir de l'écran d'accueil de l'espace adhérent, des écrans d'aide, directement accessibles par un simple clic sur l'onglet correspondant, ont été réalisés par la Commission Informatique, pour aider les animateurs à utiliser la page Mon espace animateur et les participants la page Mes activités.

*Dominique Moysse, pour la commission informatique*

## Espace adhérent

Année universitaire 2020/2021

Bienvenue

Revenir au site public Déconnexion

Mon agenda ▼ Mes coordonnées ▼ Mes activités ▼ Mon bénévolat ▼ Mon espace animateur ▼ Mon récapitulatif ▼

Chaque adhérent est invité à lire **la page d'aide** sur les possibilités offertes sur son espace adhérent

## Espace animateur

Année universitaire 2020/2021

Bienvenue

Revenir au site public Déconnexion

Mon agenda ▼ Mes coordonnées ▼ Mes activités ▼ Mon bénévolat ▼ Mon espace animateur ▼ Mon récapitulatif ▼

Chaque animateur est invité à lire **la page d'aide** sur les possibilités offertes sur son espace animateur

## Réunion ZOOM animateur

Pour accéder au zoom de l'UATL, pas besoin de télécharger zoom une nouvelle fois. Cependant, pour passer du zoom personnel au zoom UATL : changer de compte dans la page d'accueil zoom, aller tout en haut à droite dans le petit carré avec 2 lettres (les initiales) cliquer dessus et aller tout en bas avant dernière ligne, changer de compte. Cliquer et renseigner mail et mot de passe UATL. Prendre contact avec le régisseur Bruno Daout pour la programmation des réunions.

Voici un lien à copier dans le navigateur pour vous aider

<https://faq.parisdescartes.fr//comment-programmer-une-réunion-avec-zoom>

# Tutoriel pour réunion zoom adhérent

TUTO ZOOM – Isabelle Fouin – Avril 2020

1

## TUTO ZOOM

### 1- Télécharger ZOOM



3

### Installer le logiciel Salles Zoom en quelques minutes

Télécharger l'application Salles Zoom pour Mac ou pour Windows  
Télécharger l'application Salles Zoom pour iPad  
Téléchargez l'app Salles Zoom pour les tablettes Android



Vous arrivez sur l'écran ci-dessus

Zoom pour [Mac](#) ou pour [Windows](#)

Salles Zoom pour [iPad](#)

Zoom pour [les tablettes Android](#)

Choisir le support de téléchargement qui correspond à votre matériel entre windows – ipad android en cliquant sur celui concerné (vois ci-dessus)

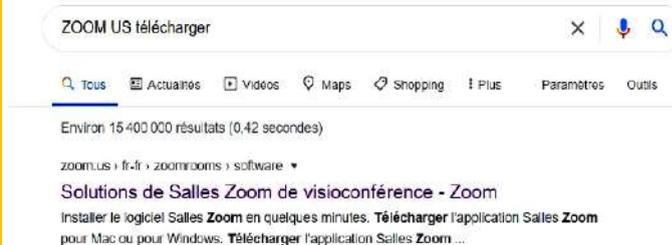
Ensuite suivre les recommandations.

On vous demandera de « rejoindre la vidéo par l'ordinateur » = OK et de « rejoindre l'audio par l'ordinateur » = OK également.

Voir ci-dessous à titre d'exemple pour l'audio et c'est la même chose pour la vidéo.

Taper dans l'invitation google : zoom us télécharger

2



Cliquer sur solutions de salles zoom

2- Accéder à la réunion

4

L'invitation se fait par mail par l'organisateur de la réunion. Il suffit ensuite de cliquer sur le lien exemple ci-dessous : cliquer sur <https://zoom.us/j/92345678901> pour rejoindre la réunion.

Participer à la réunion Zoom

<https://Zoom.us/j/92345678901&pwd=eXXVUDF0KQZEkRMEZOIEZIN>

ID de réunion : 923 4567 8901

Mot de passe : 2INPVU

Cliquer sur ouvrir Zoom

5



Lancement en cours...

6

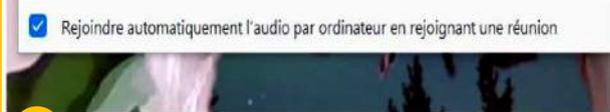


Cliquer sur la zone en bleu = rejoindre ... (Vous pouvez aussi cliquer sur tester si vous souhaitez tester votre micro avant)

Vous pouvez opter pour rejoindre automatiquement l'audio par l'ordinateur à chaque réunion ce qui vous évitera de sélectionner à chaque fois : voir ci-dessous = cocher le cas rejoindre automatiquement ...

Nota : Pour rejoindre en vidéo, la question est posée systématiquement pour chaque réunion.

7



Les réunions gratuites sont limitées à 40 mn mais je peux immédiatement vous renvoyer un lien par mail pour poursuivre. La procédure reste la même excepté que l'organisateur doit vous permettre d'accéder à la réunion suivante. Il vous suffit d'attendre qu'il valide et vous vous retrouverez ensuite directement de nouveau sur la réunion.

Si votre webcam (caméra) fonctionne, vous devez vous voir à l'image et si vous pointez votre souris en bas de l'image vous aurez accès aux différents réglages

8



Lorsque vous serez en réunion vous pouvez couper votre micro : cela est parfois utile lorsqu'il y a du bruit à proximité pour éviter de parasiter l'audio de tous les participants. Je vous conseille aussi, d'utiliser des oreillettes avec micro intégré (oreillettes de téléphone portable)

# Stop aux arnaques sur internet

## ARNAQUES PAR INTERNET

Un adhérent, Guy Maurice nous a adressé un document élaboré par l'association des anciens de BULL ( association ACS BULL) pour aider toute personne à avoir les bons réflexes face aux nombreuses arnaques sur le net. Guy Maurice nous en a fourni une information condensée, sachant que nous mettrons le document complet sur le site. Nous sommes de plus en plus sollicités pour utiliser des moyens de communication par Internet. Les déclarations d'impôts, les prises de rendez-vous chez un médecin ou un spécialiste, la récupération des résultats d'analyses ou certaines opérations bancaires nécessitaient déjà l'utilisation d'Internet.

La pandémie COVID-19 a accéléré le processus et le développement des échanges en visioconférence (cours scolaires, échanges familiaux, réunions, ...), les commandes sur Internet (clic and collect), la télémédecine ou le développement du télétravail en sont des exemples.

Devant cette tendance, les personnes âgées ou très âgées ont franchi le pas et se sont mises à Internet. Ceci peut être considéré comme une avancée positive permettant de réduire la fracture numérique qui se développait principalement entre les générations voire entre certaines classes sociales.

Les pirates informatiques ont compris le potentiel qui s'offrait à eux et avec une créativité débordante ils utilisent toutes les ficelles pour piéger les plus crédules d'entre nous. Mais l'expérience montre que les plus méfiants ou les plus avertis peuvent aussi tomber dans certains pièges.

Parmi les cas rencontrés on trouvera ci-après quelques cas relevés :

### 1. ARNAQUES PAR MAIL

- 1.1. Message d'un ami appelant à l'aide
- 1.2 Arnaque chantage de type pornographique
- 1.3 Colis en attente
- 1.4 Remboursement de votre banque, d'AMELI ou des Impôts
- 1.5 Messages sur votre téléphone fixe
- 1.6 Phishing semblant provenir de votre banque



### 2 ARNAQUES PAR SMS

Faux SMS provenant de votre banque ou de Doctolib.

### 3 BLOCAGE DE L'ORDINATEUR AVEC DEMANDE DE PAIEMENT

Ce type d'attaque qui atteignait les grandes entreprises voire des organismes d'état a maintenant aussi pour cible les particuliers.

### 4 BOITE MAIL PIRATEE

Si plusieurs personnes de vos connaissances vous informent avoir reçu un message vous concernant sur votre santé, un appel à l'aide, ... vous avez probablement eu votre boîte mail piratée avec votre carnet d'adresse. Un Notaire a par exemple été trompé par un faux RIB après piratage de la boîte mail de son client. **La somme transférée par le notaire est probablement partie à l'étranger.**

Quelque soit la technique utilisée l'objectif des pirates est d'obtenir directement ou indirectement vos coordonnées bancaires afin de réaliser un transfert de fonds ou un achat en leur faveur.

Afin d'aider nos adhérents à mieux comprendre les cas qui peuvent se présenter à eux et tenter d'apporter quelques éléments sur les attitudes à avoir nous avons réalisé un document qui explicite les cas cités ci-dessus. Ce document réalisé par l'équipe Angevine de l'ACS BULL et enrichi avec l'aide de collègues des autres régions.

Pour de plus amples informations, vous trouverez sur le site de l'UATL un accès au document plus complet permettant de savoir comment réagir face à ces arnaques.

*Guy Maurice*

<https://www.youtube.com/watch?v=5HvHIHKa21Y>



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020



JEUDI 17 DECEMBRE 2020  
APRES-MIDI

## C'était une première... Rencontre avec les nouveaux adhérents

Lundi 5 octobre, une soixantaine de nouveaux adhérents se sont retrouvés en salle 208 à l'UATL. Ils ont été accueillis chaleureusement par Mmes Dany Gauthier, vice-présidente, Catherine Garandeau, secrétaire, Odile Salmon administratrice, toutes membres de la commission "Vie des Adhérents dont fait partie Jean-Paul Giffard absent".

Etaient aussi présents, Jacques Maurel responsable de l'atelier "filmer l'UATL", Joël Papin et Catherine de Parcevaux de l'équipe du journal Contact.

L'objectif de cette rencontre était d'établir un échange avec les nouveaux adhérents autour des questions qu'ils se posaient portant notamment sur les inscriptions, dans le but d'apporter non seulement des réponses mais aussi des améliorations pour la prochaine rentrée.

Des questions/réponses se sont donc engagées comme :

### - Comment avez-vous eu connaissance de notre association ?

Des réponses fusent : par la Mairie, le CCAS, les affichages lumineux, le « bouche à oreille »

### - Avez-vous éprouvé des difficultés lors de votre inscription ?

Beaucoup se sont inscrits sur le site sans véritablement de problèmes mais en ignorant qu'un programme papier était disponible dès le mois de juin dans les locaux. D'autres ont été reçus par nos hôtes d'accueil en venant chercher ce programme. En ce qui concerne les activités proposées, des remarques nous ont été faites comme :

*Choix compliqué, non acceptation des activités demandées, pas de réponse à ma demande, inscription à deux activités « Randonnée », non enregistrement des activités souhaitées...*

Il faut savoir que les inscriptions pour tous étaient ouvertes dès le mois de juin et que 20% de places étaient réservées aux nouveaux adhérents.

Ensuite le choix des activités est plus compliqué à la rentrée de septembre car il reste moins de places disponibles.

Enfin la rentrée s'est faite avec toutes les incertitudes liées à la COVID et à la découverte des difficultés rencontrées lors de l'utilisation du nouvel outil informatique. Certains bugs expliquent probablement les raisons pour lesquelles des personnes n'ont pas eu les réponses attendues.

En ce qui concerne le fonctionnement de l'UATL,

- Mme Catherine de Parcevaux a présenté **Récréage**,

- M. Joël Papin, chef de rédaction, s'est expliqué sur le Flash Info ou Mini Contact mais aussi sur la parution trimestrielle du journal papier **Contact**.

- M. Jacques Maurel a fait appel aux bonnes volontés pour étoffer l'équipe de « **L'UATL filmée** » qui assure la présentation des activités et les principaux événements de l'association que vous pouvez voir sur le site.

A la question portant sur l'appartenance de l'UATL à un réseau, **M. Le Président, Éric Henry** est intervenu en précisant qu'elle faisait partie de l'UFUTA (Union Française des Universités de tous Âges) en précisant les particularités de l'UATL dont les **services sont assurés par des bénévoles**. Il a brièvement évoqué l'historique de l'association.

## Historique de l'association :

L'UATL-ECA, association loi 1901, avec 600 adhérents, a été créée le 15 mai 1975 sous le nom « Échanges Culturels Angevins du 3e âge » par le Dr Maurice FRESNEAU, Président fondateur, dont la salle 208 porte le nom.

Son but était de lutter contre les « 3 i » : l'isolement, l'inactivité et le sentiment d'inutilité dans un esprit d'échange en développant la curiosité, l'acquisition de connaissances en s'appuyant sur un bénévolat de qualité.

## Infos uatéliennes

Il a aussi répondu à des questions précises concernant les inscriptions :

Moins d'adhérents se sont inscrits cette année (2800 dont 250 nouveaux), il a expliqué aussi ce qu'était le tri informatique et précisé que certaines activités qui disposaient de peu de place étaient très demandées comme l'utilisation de l'iPhone, d'autres comme le yoga, la gymnastique avaient aussi beaucoup de succès. Les inscriptions étaient possibles dès le début de juin et le tri informatique a eu lieu au début du mois de juillet, soit un mois après.

Il y a actuellement 200 animateurs bénévoles et 150 assistants.

Un adhérent s'est étonné que le montant de la cotisation soit débité avant que ne soit connue la réponse aux activités demandées. Page 2 du programme, dans l'encadré en noir, il est indiqué : « le montant de la cotisation est de 100 euros **pour adhérer à l'association**, participer aux services et au plus, à 4 activités. »

Mais si, par un malheureux hasard, un adhérent se retrouverait avec une, ou aucune activité ; en venant à l'accueil il trouverait la possibilité de s'inscrire à des activités car il reste toujours des places. Il peut s'inscrire aussi en liste d'attente du fait des défections en début d'année. D'autre part tout adhérent peut s'inscrire à des activités ponctuelles (voir P.60) et utiliser les services comme la bibliothèque. Les inscriptions sont recevables tout au long de l'année en raison des places disponibles, se renseigner à l'accueil.

### **A propos des listes d'attente**

Une information qui a étonné certains : Les activités commençaient le 1er octobre. L'adhérent absent à l'activité à laquelle il s'est inscrit est tenu de prévenir l'accueil afin que sa place ne soit pas proposée au premier de la liste d'attente, ce qui risque d'arriver après 2 ou 3 **absences non justifiées** (mais avant que cela n'arrive, nos hôtesse d'accueil l'auront contacté.)

Une question a été posée sur la rédaction du programme : Ne pourrait-on pas donner les titres de l'animateur à côté de son nom ?

Toute personne ayant un projet de transmission d'un savoir, rencontre le président qui s'assure que l'atelier proposé correspond aux valeurs de l'association et qu'il s'agit bien d'un échange culturel.

Les animateurs peuvent avoir ou non, des titres universitaires, des références dans le domaine artistique ou sportif, ils peuvent avoir suivi des stages et peuvent aussi continuer à se former au sein de l'UATL ; ils peuvent simplement partager une passion ou un savoir-faire acquis par l'expérience. La diversité des origines est une richesse que les participants découvrent au fur et à mesure des activités. Très souvent c'est un assistant qui prend la relève, très sollicité par les adhérents qui tiennent à ce que l'activité perdure et il accepte de reprendre l'animation de l'atelier,

C'est la diversité des parcours des animateurs et des adhérents qui fait la richesse de l'association.

### **En guise de conclusion**

Cette réunion a été bénéfique pour mieux comprendre les questions que les nouveaux adhérents se posaient. Il faudra la renouveler l'année prochaine en l'améliorant. Le protocole sanitaire empêchait le groupe de circuler dans les locaux, mais nous aurions pu présenter un plan sommaire des lieux avec un rappel historique expliquant la raison des 2 entrées et la façon dont les 2 hôtels Lancreau et Livois avaient été rassemblés. En effet il n'y a eu cette année ni de Journées Portes Ouvertes ni de participation aux Journées du Patrimoine en raison de la COVID.

Pour rester en contact avec tous les adhérents, la direction a mis une **urne** à disposition à l'accueil, avec des demi-feuilles pré-remplies afin de recueillir des suggestions pour améliorer la vie au sein de l'association.

# Conseil d'administration du 30 novembre

**Ce C.A. axé sur des présentations budgétaires, s'est tenu en distanciel, avec monsieur Richard YVON, conseiller municipal.**

L'expert comptable, a présenté l'arrêt des comptes au 30 juin 2020, accepté par le C.A, pour être présenté à l'A.G. pour approbation.

Le budget prévisionnel présenté à l'AG pour approbation, ne sera pas le budget d'une année courante mais un budget qui reste encore à alléger car la pandémie a montré que rien n'est acquis et qu'il faut rester prudent.

Les chiffres seront détaillés lors de l'Assemblée Générale avec un Power Point.

## **Covid et participations spécifiques aux activités (PSA)**

Comme l'an dernier, en raison du confinement, les PSA ne seront pas intégralement dépensées : moins de cars pour les randonneurs, moins de séances avec modèles vivants pour les peintres, moins de séances de natation avec moniteur pour les nageurs etc....

Un point sera fait avec les animateurs en juin 2021 pour calculer, activité par activité, ce qui a été dépensé et les montants qui restent pour remboursement. Les modalités de remboursement seront alors indiquées. Surveillez les infos sur le site Internet, dans Contact ou Mini contact. Mais surtout, espérons que les activités puissent reprendre le plus possible, elles sont la vie de l'UATL!

## **Quelques brèves**

### ***La Ville d'Angers à l'écoute***

M. YVON a bien noté les difficultés de l'UATL sur l'insuffisance de salles en cette période et au moins jusqu'en juin. M. Francis Guiteau, adjoint au Maire, correspondant du CCAS, sera également un interlocuteur pour l'UATL.

### ***Des déménagements***

La bibliothèque a regagné le rez-de-chaussée le 16 novembre ainsi que la reliure dorure le 26 novembre.

Des conventions ont été signées, pour la danse en ligne, pour l'utilisation du Centre Jacques Tati et pour le théâtre à la salle Jean Macé pour le théâtre.

### ***Une page face book pour l'UATL***

Crée récemment, on recherche quelqu'un pour la gérer.

### ***Faire savoir l'existence de cours en distanciel***

Le Président rappelle que c'est par les échanges avec les autres, que l'on maintient sa santé. Il souhaite le maintien des activités sous différentes formes, proposées, à la convenance des animateurs. Et, dès la réouverture, étudier la division par deux, les groupes, fonctionnant en alternance. Existe également le mode webinaire, une semaine en distanciel, une semaine à l'UATL. Notons cependant que 15% des adhérents n'ont pas internet.

## **L'Assemblée Générale Ordinaire**

Elle est repoussée au **mercredi 24 mars**, jour initialement retenu pour la fête. L'UATL a besoin d'une AG conviviale, souligne le Président. Les outils numériques feront-ils leur apparition en utilisant le vote numérique, par SMS ou par correspondance ?

Mais ce sujet demandera une Assemblée Générale Extraordinaire pour un avenant aux statuts afin d'être opérationnel pour décembre 2021. Soyons plus serein, restons prudent mais en confiance.

# Ils nous ont quittés



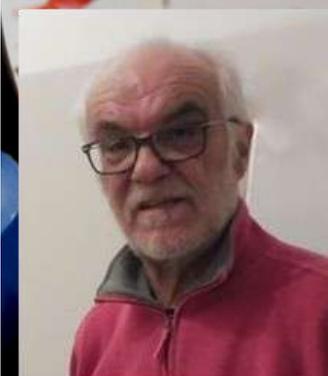
## **Disparition d'un ancien animateur Cyclotourisme**

**Michel Voisine inscrit au cyclotourisme en 2008 et ensuite accompagnateur dans nos groupes de sorties, nous a quittés le lundi 9 novembre après une très longue maladie débutée en 2015, date à laquelle il a été obligé de quitter notre activité. Cycliste chevronné et accompagnateur hors pair il aura toujours été près de ceux qui étaient en difficultés en leur redonnant courage .**

**Sa disparition nous touche en tant qu'amateurs du vélo, nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.**

<https://youtu.be/3iVbEenwv48>

**Jacky HAERTY, animateur cyclotourisme de l'UATL**



**Jean-Paul Cartier, assistant en reliure, s'est éteint au soir du vendredi 27 novembre 2020 , vaincu par le cancer qu'il combattait depuis de longs mois.**

**Il s'était beaucoup investi dans l'activité reliure-dorure, participant de façon constructive aux réunions préparatoires à nos déménagements successifs, encore présent parmi nous fin septembre et début octobre.**

**Il était très apprécié au sein de notre groupe du mardi pour sa disponibilité, sa gentillesse, son humour, son calme.**

**Il va beaucoup nous manquer**



# Ateliers photographiques sur la prise de vue

Les séances ont lieu les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, et 5<sup>e</sup> mardis du mois de 14h à 15h50 pour l'activité 5010  
et les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 14h à 15h50 pour l'activité 5020

Par Gilles DUBILLOT

Ces deux activités sont identiques et traitent essentiellement de la prise de vue en photographie.

**Le post-traitement est peu abordé en dehors des quelques retouches de base** qui peuvent être nécessaires pour finaliser les images dans l'ordinateur. Le logiciel Photo de Windows suffit amplement pour corriger les imperfections éventuelles de la prise de vue.

C'est à la saison 2013/2014 que j'ai débuté comme animateur à l'atelier Photographie de l'UATL. Ma passion pour la Photographie ne date pas d'hier et s'est développée au fil des quatre dernières décennies. C'est en autodidacte que je me suis intéressé à l'Histoire de la photographie en général et à l'évolution progressive de ses techniques.

En prise de vue, la luminosité, la mise au point, la vitesse d'obturation, la profondeur de champ etc. ... sont des paramètres à prendre en considération... Pourtant, c'est le sujet placé dans son environnement qui doit nous guider vers notre propre vision artistique.

« *Ce n'est pas le sujet qui fait une photographie, mais le point de vue du photographe* »

André Kertész

« *Il n'y a pas de photographe artistique. Il y a en photographie comme partout des gens qui savent voir et d'autres qui ne savent même pas regarder* ». Félix Nadar.

Une composition anticipée, soigneusement préparée fera une photo bien meilleure qu'un cadrage hasardeux... faire attention aux bords du cadre et couper au bon endroit.

A chaque séance, nous visualisons des photos apportées par les participants.

Je tiens à ce que l'analyse de chaque image soit débattue dans un esprit de critiques constructives sans blesser qui que ce soit... et le tout dans la bonne humeur.

Le choix du matériel est abordé... Il dépendra du niveau et des attentes mais aussi du budget du photographe. L'appareil photo doit avant tout, correspondre au désir propre de l'opérateur imageur.

**J'ai longtemps pensé que l'Electronique avait perturbé les bases de la photographie.**

Aujourd'hui, il me reste en mémoire la réflexion d'un Sémiologue de la fin des années 1970...

« *La photographie numérique va nous libérer de la croyance en l'effet de réel.*

*La photographie adhère à la réalité. L'image numérique l'en décolle* ».

« *La photo atteste d'un ça a été* ».

Roland Barthes

Cependant, il est encore possible de croire en l'effet de réel si le photographe choisit de reproduire ce qu'il voit sans en modifier l'intrinsèque de l'image. Vous aurez compris que j'ai une certaine nostalgie de la photo argentique, bien qu'il soit si agréable d'avancer dans l'air du temps de la photo numérique, nous offrant plus que jamais d'infinies possibilités de création.



Profondeur de champ

« *La beauté est dans les yeux de celui qui regarde* » Oscar Wilde.

# L'automne 2020

Les activités de l'UATL ont pu se poursuivre jusqu'au 16 octobre. La saison, douce et ensoleillée invitait à la promenade et aux sorties . Le regard de Cécile Clémenceau, a su en capter la beauté.



Après midi de randonnée au milieu des vignes le mardi 14 octobre , alternance de petites pluies et de périodes ensoleillées .Le terrain n'est pas trop détrempe .On découvre des châteaux cachés par les arbres , Les feuilles de vigne commencent à roussir en ce début d'automne. La température est agréable ,magnifique promenade .

*Photos Cécile Clemenceau*



*La campagne est reposante*



*Bords de Sarthe décembre 2020*



*En accord avec M. Dubillot, les plus belles photos ne sont-elles pas celles que l'on retouche le moins ?*

*J.Papin*

## Allégorie de la Covid 19

### LE CHAT ET LA MANTE



Il était une fois, le vendredi 20 novembre 2020, alors que l'été n'en finissait pas de céder.....



..... sa place à l'automne et mettre fin à certains insectes, épuisés par une belle saison, une mante .....



..... qui ne faisait pas sa religieuse mais plutôt sa belle. Elle se prit à taquiner .....



.... une jeune chatte, qui découvrirait là un insecte orthoptère de la même couleur que ses yeux ....



.... La mante, ayant trouvé son public, pavanait devant elle, jusqu'à la provocation .....



..... Une fois, deux fois. Une remise à sa place une troisième fois, n'a pas suffi. ....



.... La quatrième lui fut fatale.....



... La chatte, ne connaissant pas ...



..... le goût de cette proie, la délaissa.

### MORALITÉ

***Même avec élégance, garde-toi de snober plus fort que toi qui ne s'apitoiera pas sur ton sort.***

*Joël Papin*

***Respectons toujours les gestes barrières en 2021, même vaccinés.***

*Photos, Léone Papin*